JO 1 exp

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-8-66

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE (78) 37-20-56

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région Bulletin N° 71 d'Août 1966 - 11 Août 1966

RECOMMANDATION GENERALE

Nous rappelons qu'il est absolument nécessaire de respecter les dates limites d'utilisation des pesticides (voir bulletin du 12 février 1966).

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU, BLACK-ROT, EUDEMIS - Le dernier traitement fongicide de couverture pourra encore être effectué dans les prochains jours. Dans la Drôme, l'Ardèche et les parties basses de la Vallée du Rhône et des Vallées affluentes on adjoindra un insecticide pour lutter contre la 3ème génération de l'Eudémis dont les attaques sont souvent responsables de l'extension du botrytis (pourriture grise).

INFORMATIONS - Concours de détection des maladies de la vigne (voir au verso).

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE - a) La couverture insecticide contre la 1ère génération par des traitements renouvelés en temps opportun principalement après toute forte précipitation, devra être assurée jusqu'aux dates suivantes :

- jusqu'au 20 Août - régions 8,48,64,83 et 91
- jusqu'au 29 Août - régions 28,34,49,67,86,113,118 et 144
- au-delà du 29 Août - régions 1,2,65,93,112,114,117,127,148 et 149.

b) Le premier traitement contre la 2ème génération devra être étendu :

- du 16 au 19 Août aux régions : 5,13,14,23,29,31,33,35,36,42,44,51,63,81,87,89,104,108,135 et 146.
- du 21 au 24 Août aux régions : 3,4,11,27,45,47,61,62,68,69,82,88,90 et 120.

c) Dans les régions où 1 ou 2 traitements ont déjà été conseillés contre la 2ème génération (paragraphe d, e et f du bulletin du 30 juillet), ils seront renouvelés à intervalle maximum de 12 jours (moins en cas de forte précipitation).

d) Dans les autres régions, attendre un avis ultérieur pour reprendre les traitements.

POU DE SAN JOSE (zones contaminées et de protection) Le 1er traitement contre la 2ème génération devra être appliqué entre le 16 et le 27 Août. Il sera renouvelé 3 semaines après

TORDEUSE ORIENTALE sur pêches, poires et en pépinières sur écussons.

Les traitements devront être poursuivis à la même cadence et renouvelés après chaque forte pluie, le mois d'Août s'annonçant particulièrement propice à ce ravageur.
En pépinières, où l'on n'est pas tributaire des dates limites, on assurera la protection par une pulvérisation effectuée dans les 4 jours qui suivent le greffage et renouveler le cas échéant à la suite de fortes précipitations, à l'aide d'un des produits suivants :

- D.D.T. à 200 gr/hl de matière active, Parathion à 25 gr/hl de m.a. ou Carbaryl à 120 gr/hl de m.a.

P./450

MOUCHE MEDITERRANEENNE DES FRUITS - Sur poires, surveiller le piégeage ; des températures élevées ou seulement normales en Août risquent de rendre grave une situation déjà critique notamment à proximité des agglomérations urbaines.

ANTHRACNOSE DU CERISIER - De fortes contaminations sont observées dans de nombreuses régions ; elles ont déterminé un début de chute de feuilles sur les variétés les plus réceptives. L'application rapide d'un traitement à l'aide d'un fongicide organique contribuera à empêcher l'extension de la maladie dans les plantations peu atteintes.
En pépinières, les traitements dirigés contre l'Anthracnose sont à poursuivre à intervalle régulier jusqu'à mi-septembre.

CULTURES DIVERSES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE ET DE LA TOMATE
Reprendre ou poursuivre les traitements sur les variétés tardives de pommes de terre à toutes altitudes jusqu'au défanage et sur les plantations de tomates notamment celles destinées à la conserverie.

CONCOURS DE DETECTION DES MALADIES DE LA VIGNE

Les personnes dont les noms suivent bénéficieront d'un abonnement gratuit aux Avertissements Agricoles et à la Revue "Phytoma" pour l'année 1957

A I N

Paul GENIN à "Cornelle" - JUJURIEUX
Léon PERRIN à BELLEY
René COLLOT à CRESSIN-ROCHEFORT.
Marius FONTAINE à MONTMERLE SUR SAONE
ex aequo avec
Benoit MACHURAT à MONTMERLE SUR SAONE

ARDECHE

Michel ROCHEGUE à ARRAS
Jean RAVEL à ST. JEAN DE MUZOLS
Jean Louis GRIPPAT à TOURNON(-probablement Black-rot)
Paul FAUGIER à ST. LAURENT DU PAPE
Jean TEYSSEIRE à ST. PERAY
Georges VIALLET à ST. MICHEL de CHABRILLANOUX

DROME

Jean PRALY à SAILLANS
Joseph POUCHOULI à ALLEX
Louis PRE à CHATILLON ST. JEAN
Louis HABRARD à CHANTEMERLE LES BLES
Charles TARDY à CHANOS CURSON
Paul BONNARD à CREST
Noël MONGE à VERCHENY

ISERE

André BERNARD Ste. MARIE D'ALLOIX (Black-rot)
E. LIOBARD à VEYRINS.

LOIRE

Robert FOURNIER à RENAISON (Brenner)
Mme. LORTON à CHANGY

RHONE, SAVOIE et HTE SAVOIE dans un prochain bulletin

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

A. PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

P. LATARD

Imprimerie de la Station RHONE-ALPES

Directeur Gérant L. BOUYX